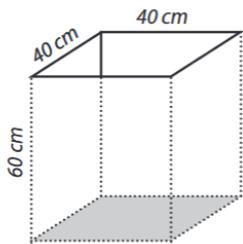




Fiche description du sol

DESCRIPTION DU SOL (si non réalisé par un bureau d'études)

En matière d'assainissement non collectif, le choix de la filière de traitement à mettre en place est fonction de l'aptitude du sol à recevoir et infiltrer les eaux usées. Nous vous proposons de réaliser une petite étude, en vous accompagnant pas à pas, afin de découvrir votre sol.



Vous pouvez ainsi creuser au minimum 3 trous dans la zone où vous souhaitez implanter votre assainissement, de 40 cm x 40 cm de côté et d'au moins 60 cm de profondeur.

Au cours de cette phase, prenez des photos, décrivez votre sol, indiquez par exemple la couleur de la terre, notez la présence éventuelle de tâches d'argile.

NATURE DU SOL

Date de la réalisation :

Observations :

.....

.....

.....

Conditions météo des 2 derniers jours : sec humide pluies fortes pluies

Végétation dominante : jonc bruyère autre

Ruisseau, étang proche : oui non

Affleurement de roche : oui non

TEST DE PERMÉABILITÉ SIMPLIFIÉ

Les trous que vous aurez réalisés ci-avant sont à remplir d'eau claire afin de mesurer la vitesse à laquelle le terrain absorbe l'eau. Il est nécessaire au préalable de saturer d'eau le sol.

Ainsi, à partir des 3 trous de 40 cm par 40 cm et de 60 cm de profondeur à l'emplacement envisagé du futur traitement (reporter l'emplacement des trous sur le plan de masse) :

TEMPS D'INFILTRATION	
TEST 1	
TEST 2	
TEST 3	

1- Ajouter et maintenir un niveau d'eau dans chaque trou à plus de 20 cm au-dessus du fond pendant 4 heures afin de simuler des conditions climatiques défavorables.

2- Une fois l'eau totalement absorbée, mettre 10 litres d'eau dans chaque trou et chronométrer le temps d'infiltration

3- Reporter enfin les résultats obtenus dans le tableau (en heures ou minutes)